



DANS SA SEANCE DU 20 MAI 2019 LA MUNICIPALITE

A pris note

- Du résultat du contrôle radar effectué par la Police cantonale en date du 11 avril 2019, de 13h30 à 15h00 à la Rte de Lonay : 800 véhicules ont été contrôlés dont 38 dénoncés. Le taux d'infractions pour Denges est de 4.75% ; le taux d'infractions du canton pour la période en cours est de 3.22% ;
- Des résultats des contrôles radars sympathiques installés du 29 avril au 13 mai 2019 à la Rte du Lac : le V85 est à 43 km/h et la vitesse maximale à 86 km/h ; à la Rte de la Plaine : le V85 est à 31 km/h et la vitesse maximale relevée à 60 km/h.

La municipalité